

Convention Collective Nationale 51



SALAIRES : **IL EST URGENT** **DE NE PLUS ATTENDRE !**



Dans tous les établissements du secteur libéral, lucratif ou non lucratif, les salarié.e.s sont en attente de véritables augmentations de salaires et d'amélioration de leurs conditions de travail.

Nos salaires doivent être revalorisés, STOP au « goutte-à-goutte » et autres « mesurette » patronales et gouvernementales !

Nous dénonçons l'absence de négociations salariales dans toutes les conventions collectives, alors que de plus en plus de coefficients sont en deçà du SMIC.

Cette situation est inacceptable alors que tous les prix augmentent, notamment les carburants, l'énergie.

Nos salaires stagnent depuis au moins 10 ans. Nombre de coefficients de nos catégories professionnelles sont à peine rattrapés par la revalorisation du SMIC.

Les professionnel.le.s de santé, après avoir été tant sollicité.e.s pendant cette crise sanitaire, ont dû faire face sans moyens matériels ni humains à une situation qui n'a de cesse de se dégrader dans leurs établissements. Faute de reconnaissance, les salarié.e.s quittent un.e par un.e le secteur de la santé.

Le résultat des politiques menées depuis des décennies amène à des fermetures de lits voire de services entiers faute de pouvoir recruter des salarié.e.s qui ne veulent plus exercer dans le déni et la non-reconnaissance de nos dirigeants.

MAINTENANT nous exigeons du gouvernement et de nos patrons qu'ils répondent à nos aspirations : des augmentations de salaires conséquentes, des conditions de travail décentes et des parcours de formations professionnelles adaptés aux besoins de chacun.e qui permettront de créer une véritable visibilité d'évolution de carrière.

La CGT Santé Privée et FO Santé Privée soutiennent et soutiendront toutes les mobilisations de salarié.e.s en cours et à venir et porteront l'ensemble des revendications auprès des tutelles, branches et conventions collectives.

Informées d'un appel à manifester devant le ministère, devant chez Olivier Véran, lancé par plusieurs organisations syndicales de la santé, la CGT santé privée et FO santé privée appellent à rejoindre ce mouvement pour la satisfaction de nos revendications

La date du 4 décembre 2021 constitue un point d'appui pour préparer l'indispensable rapport de force pour l'obtention des légitimes revendications des salarié.e.s. Nous ne pouvons plus rester les bras croisés et attendre plus longtemps.



**ENSEMBLE, SALARIÉ.E.S DE LA SANTÉ PRIVÉE,
DES SECTEURS LUCRATIF, NON LUCRATIF ET LIBÉRAL,
TOUTES ET TOUS MOBILISÉ.E.S**
**quels que soient les métiers exercés dans ces
conventions collectives ou branches de ces secteurs.**